DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

SESSION 2024

FRANÇAIS

Dictée

Série générale

Durée de l'épreuve : **20 min** **10 points**

Rappel : le candidat compose sur la même copie que l'épreuve de « grammaire et compétences linguistiques - compréhension et compétences d'interprétation ».

L'utilisation du dictionnaire et de la calculatrice est interdite.

Lors de la dictée, on procédera successivement :

1. à une lecture préalable, lente et bien articulée du texte ;
2. à la dictée effective du texte, en précisant la ponctuation et en marquant nettement les liaisons ;
3. à la relecture, sans préciser cette fois-ci la ponctuation mais en marquant toujours les liaisons.

On demandera aux candidats d'écrire une ligne sur deux.
On ne répondra pas aux questions éventuelles des candidats après la relecture du texte ; ils en seront avertis avant cette relecture.

Avant de commencer la dictée, on inscrira au tableau de manière lisible :

Penanster
Marc Dugain, La chambre des officiers, 1999.

Marguerite devint naturellement le centre de nos préoccupations. Pour lui parler, nous nous adressions d'abord à Penanster, qui lui répétait nos propos par une lente décomposition des syllabes. Comme souvent chez ceux qui sont atteints de surdité, elle redoutait de parler trop fort, et nous ne nous lassions pas de cette voix douce qui contrastait singulièrement avec nos grognements. Elle s'intégra très rapidement à notre clan, même si nos rencontres quotidiennes étaient toujours de courte durée.

Elle n'avait pas informé de son état les membres de sa famille. Elle ne leur écrivait pas. Ils finirent par retrouver sa trace, mais elle refusa de se montrer. Penanster fut dépêché au-devant d'eux pour leur signifier le refus de Marguerite de les recevoir.

Marc Dugain, *La chambre des officiers*, 1999.